

# Programme – Été 2019

---

Nous vous souhaitons une bonne saison avec le Club Caravelles!

Vous trouverez plus bas les informations pour les inscriptions, selon le groupe d'âge du joueur ou de la joueuse.

**Nous vous informons que selon l'article 35.9.1 des « Règles de fonctionnement » de la Fédération de Soccer du Québec, le club est maître et responsable de l'utilisation de son effectif.**

## U-21 à Senior (A et AA)

(Nés en 2000 ; 1999 ... et moins) : 1 programme proposé

---

Pour les équipes Senior, possibilité de **forfait d'équipe pour 4200\$ (minimum 16 joueurs, maximum 25 joueurs)**. Le responsable (joueur et/ou entraîneur) doit soumettre au bureau du club une liste de **16 joueurs minimum** avec paiement et fiches d'inscription complétées pour chaque joueur **avant le 10 avril 2019**. Nous ne prenons plus d'inscription individuelle pour les joueurs A et AA.

Un chèque de dépôt de 200\$, post daté au 15 septembre 2019, est demandé afin de couvrir les éventuelles pertes de chandail de match et les amendes. Il doit être remis au moment de l'inscription de l'équipe. Les cas de remboursement doivent se gérer au sein même de l'équipe.

La Ville de Québec facture dorénavant l'utilisation des terrains de soccer pour les Seniors (54\$ plus taxes pour une heure de terrain synthétique à 11). Cependant si l'équipe est constituée de plus de 75% de jeunes de moins de 21 ans alors le terrain est gratuit. En conséquence nous vous avisons que :

- Équipe Seniors avec moins de 75% de moins de 21 ans = pas de pratique ou facturation supplémentaire selon demande de l'équipe (**paiement avant la pratique**).
- Équipe Seniors avec plus de 75% de moins de 21 ans = pratique à la demande du responsable de l'équipe.